

14^e Session de l'Assemblée générale de l'UICN Ashkhâbâd, URSS, 26 septembre — 5 octobre 1978

18. Tourbières

RECONNAISSANT que les tourbières sont une importante caractéristique du paysage et que, soumises actuellement à une exploitation intense par de nouvelles technologies, elles sont rapidement transformées de façon irréversible et perdues en tant qu'écosystèmes naturels; peu ont jusqu'ici été incluses dans des aires de conservation en comparaison des besoins totaux de protection;

RAPPELANT l'attention accordée aux tourbières dans le cadre du Programme biologique international (PBI) et du projet TELMA, dont a résulté une liste mondiale de tourbières d'importance internationale;

L'Assemblée générale de l'UICN réunie du 26 septembre au 5 octobre 1978 à Ashkhâbâd (URSS) pour sa 14^e session:

DEMANDE que les gouvernements prennent des mesures urgentes pour conserver une série adéquate et représentative de tourbières dans leurs pays, qui seront utilisées par les générations futures pour la gestion de ressources biologiques et ressources en eaux, la recherche scientifique et l'agrément;

RECOMMANDE aux gouvernements d'

- a) organiser des enquêtes sur les tourbières d'Importance Internationale relevées dans le projet TELMA et les protéger contre tout dommage dû à des développements Industriels, agricoles, forestiers, sociaux et liés aux loisirs,
- b) agir rapidement pour conserver une série nationale adéquate et représentative de tourbières, comme partie d'un réseau international de conservation de tourbières.